

# Forum des 100

AÏNA SKJELLAUG

Pour beaucoup, la neutralité est le rempart inébranlable qui a préservé la Suisse des deux guerres mondiales; pour d'autres, elle n'est qu'une feuille de vigne opportuniste qui a permis de conclure des affaires, y compris avec les régimes les plus sombres.

Loin de l'image d'Epinal, le statut de la Suisse a toujours été une affaire de marge de manœuvre et de realpolitik. Plus qu'une simple absence de participation à la guerre, la neutralité suisse est en effet un échafaudage juridique et politique, à la fois perpétuel, armé et différencié. Sa politique interprète son cadre de manière flexible, le mettant au service des bons offices et de l'aide humanitaire. Mais dans un monde où les lignes de conflit sont de moins en moins claires, cette distinction entre droit et politique est-elle encore tenable?

L'invasion de l'Ukraine, la reprise des sanctions internationales contre la Russie et les appels à une réexportation d'armes ont placé la neutralité suisse sous un feu croisé inédit. Face à la résurgence des conflits en Europe, la Confédération est sommée de choisir: maintenir une tradition armée et intégrale ou faire preuve de solidarité internationale, quitte à redéfinir les frontières de son statut. Les termes de ce débat brûlant et ses implications pour l'avenir de la politique étrangère helvétique sont cristallisés dans une initiative, dite «sur la neutralité», lancée par Pro Suisse et des membres de l'UDC, qui sera soumise au vote populaire en 2026.

## Une initiative pour une définition claire

Le coordinateur romand de Pro Suisse, l'UDC Kevin Grangier, plaide ainsi pour une nouvelle définition. «Nous proposons un article constitutionnel clarifiant le concept de neutralité et réhabilitant cette dernière en quatre alinéas: politique, militaire, économique et diplomatique. Ces définitions sont primordiales car la pratique, depuis vingt ans, ne correspond plus à la compréhension commune de ce qu'est la neutralité.» Il rappelle que le concept de «neutra-



(KATHRIN FEDERER POUR LE TEMPS)

# La souplesse de la neutralité remise en question

**GÉOPOLITIQUE** La neutralité suisse est au cœur d'un nouveau centre de réflexion à Genève et l'objet d'une prochaine votation. Dans un monde marqué par des fragmentations croissantes, les Suisses y restent très attachés

lité active» émerge en 2007 et «en marge de la reconnaissance du Kosovo comme Etat souverain». «Ce nouveau terme coexiste depuis avec la définition telle qu'historiquement reconnue en Suisse, soit perpétuelle et armée. En 2022, Ignazio Cassis va encore plus loin en parlant de neutralité coopérative et dynamique, ce qui a conduit l'opinion publique internationale à acter la fin de la neutralité suisse. Dans ce contexte, nous devions réagir et réhabiliter la crédibilité de la Suisse à l'international. La Suisse est

neutre, sa neutralité est perpétuelle et armée.»

L'UDC n'est pas seule derrière le soutien à l'initiative. A l'opposé de l'échiquier politique, le Parti ouvrier populaire en est aussi. «Il est hors de question que la Suisse continue ainsi de se rapprocher de l'OTAN», avertit le président du POP vaudois, Luca Schalbetter. «On ne vise pas une Suisse repliée sur elle-même, mais nous ne voulons pas non plus que notre pays soit aligné sur les forces impérialistes telles que les USA, l'UE et leurs alliés. Nous refusons également

tout discours militariste. Pour ces raisons, nous appelons à définir plus clairement la notion de neutralité, comme l'initiative le propose.»

Le Conseil fédéral rejette le texte. Il craint que l'initiative n'entraîne un changement de cap clair avec des «conséquences négatives en matière de sécurité, d'économie et de politique étrangère». Le PLR, Le Centre, le PS et Les Vert-e-s la refusent également. Dans les débats, le PLR Damien Cottier l'a qualifiée d'initiative «pro-Poutine». «Avec son nom trompeur, elle enfer-

merait la Suisse dans un corset rigide et limiterait massivement sa capacité d'action», a signalé le chef du groupe parlementaire. Pour la socialiste Mathilde Crevoisier Crelier, «l'initiative anti-sanctions, comme elle devrait s'appeler, empêcherait la Suisse de reprendre les sanctions de l'UE». Plus nuancé, son collègue de parti, le Zurichois Daniel Jositsch, a, lui, plaidé pour une ligne clarifiée: «Si on se dit neutre, on doit donc l'être, jusqu'à la Constitution.»

Tançant les opposants au texte qui veulent «brandir haut la neu-

tralité en temps de paix, mais garder toutes les options ouvertes en temps de guerre». Le Conseil des Etats veut un contre-projet, la Chambre basse se prononcera prochainement.

## Des pays pris en tenailles entre deux blocs

C'est dans le bouillonnement de cette actualité qu'est né le Geneva Center for Neutrality. L'ancien ambassadeur Jean-Daniel Ruch en est son cofondateur, il explique ses contours. «Le rôle de notre centre pour la neutralité, créé au début de 2025, est de nourrir le débat en Suisse, sans imposer un point de vue. De travailler à l'international afin de créer un réseau d'institutions qui s'intéressent à la neutralité. Nous avons reçu des représentants de 27 pays en juin: il y a un grand intérêt autour du concept de neutralité active. Le but est de dépoluisier la notion pour la tourner vers l'avenir.»

Du point de vue de Jean-Daniel Ruch, le monde va vers une situation de blocs, un peu façon Guerre froide. Ce qui n'est pas dans l'intérêt de la Suisse, au contraire ouverte aux investissements, au commerce, participant à sa prospérité. «Le soft power de la Suisse dans le monde est profondément attaché à sa neutralité. Si vous montrez le drapeau suisse au fond du Zimbabwe, en Colombie ou en Chine, les gens vous parleront de sa neutralité. Il faut essayer de la valoriser», enjoint-il.

«Dans ce monde avec de nouveaux blocs en formation, vous avez un certain nombre de pays pris en tenailles entre deux grandes puissances, illustre encore Jean-Daniel Ruch. Ils aimeraient pouvoir s'inspirer de la neutralité, refuser de rejoindre un camp pour servir les intérêts américains ou russes, et pouvoir faire du business avec tout le monde.»

A titre personnel, l'ancien diplomate est d'avis que l'inscription dans la Constitution du concept plus détaillé de la neutralité pourrait renforcer la position du Conseil fédéral lorsqu'il fait face à des pressions internationales. Le Geneva Center for Neutrality ne prend pas position officiellement, ses membres partageant des avis divers. D'où la richesse du débat. ■